

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2015

TARIFS A LA CANTINE MUNICIPALE

Les tarifs qui seront appliqués à compter du 1^{er} septembre 2015 sont les suivants :

- 2,90 € le repas, 2 € à partir du 3^{ème} enfant
- pour les enfants domiciliés hors Commune, 3,10 € le repas, 2,10 € à partir du 3^{ème} enfant
- repas adulte (agent, enseignant) : 5,20 €

ACQUISITIONS

Le Conseil Municipal a donné son accord pour l'acquisition de la maison et du terrain (925 m²) de M. Auguste GUILLOUX, rue du Presbytère au prix estimé par France Domaine 56.

La Commune va également faire l'acquisition d'une bande de terrain d'environ 270 m² le long du canal à « Kéroret » pour permettre l'accès au poste de relevage « assainissement ».

FINANCES

Une aide financière est allouée à l'APEL à titre de dédommagement de frais occasionnés par l'achat de petits matériels pour la réalisation de décorations dans le cadre du Tour de France.

Au niveau du budget communal, un transfert de crédit en recette de fonctionnement a été voté sans modifier l'équilibre du budget.

Accord est donné au Cabinet ODICEE de Pontivy pour la réalisation d'une étude de sol et de filière pour la réfection de l'assainissement individuel des vestiaires-douches au terrain de football.

Acquisition par la Commune d'un véhicule utilitaire Citroën (type Némó) pour les besoins du service ALSH. Chaque Commune participera à cet investissement au prorata de sa population, un avenant viendra compléter la convention du 2 janvier 2015.

TAP (temps d'activités périscolaires)

L'adjointe référente aux affaires scolaires a fait le bilan de l'année écoulée en matière de TAP et a donné connaissance du programme mis en place pour les élèves de l'Ecole Publique à compter du 1^{er} septembre 2015. Des conventions de partenariat seront signées avec différents prestataires (Profession Sport 56, Pontivy Communauté). Les enfants seront également encadrés par des bénévoles (peinture, travaux manuels, lecture...) et par des agents communaux.

CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE

M. CHAMPEAU a présenté l'étude effectuée au niveau des bâtiments communaux portant sur les consommations énergétiques et d'eau 2012-2014, une analyse a également été faite sur l'éclairage public. Un certain nombre de constats vont déjà permettre de modifier certaines pratiques, de réaliser quelques travaux avant d'envisager une réflexion plus globale.

TRAVAUX

Les travaux d'aménagement de la Route de Coët-Nostra sont en cours.

Le marché concernant l'aménagement à l'arrière de la salle polyvalente est attribué à l'Entreprise EIFFAGE pour un montant de 88 000 € HT. La tranche ferme qui consiste en l'aménagement de l'aide de loisirs va démarrer en septembre. La rénovation d'un court de tennis ne sera effectuée que début 2016.

L'étude concernant l'effacement des réseaux « Rue de la Forge » est bien avancée.

Au terrain des sports, divers petits matériels (abri de touche, filets...) seront mis en place pour la prochaine saison.

Résidence du Soleil : l'entreprise COLAS a procédé au renouvellement du tapis d'enrobé des 2 placettes qui s'est endommagé prématurément (des réserves avaient été émises à la réception des travaux).

COMMISSION « PROSPECTIVES »

La Commune a en projet la construction d'une salle de sports. La commission « prospectives » a rendu compte des différents équipements visités à ce jour. EADM et le CAUE ont été consultés. L'étude de faisabilité est programmée d'ici quelques semaines.

ART DANS LES CHAPELLES

La chapelle de St-Drédeno est ouverte au public tous les après-midi sauf le mardi.